Département du Pas-de-Calais

Extrait du Registre des Délibérations

Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 12 décembre 2023, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 6 décembre 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS:

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, SCAILLIEREZ Philippe (à partir de la question 12), DELELIS Bernard, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain (à partir de la question 3), COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie (à partir de la question 8), DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, FLAJOLET André, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKE Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, MATTON Claudette, NEVEU Jean, OPIGEZ Dorothée, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PREVOST Denis, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS:

GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, DAGBERT Julien donne procuration à THELLIER David, SCAILLIEREZ Philippe donne procuration à GACQUERRE Olivier (jusqu'à la question 11), SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVERSIN Corinne, IDZIAK Ludovic donne procuration à LEFEBVRE Nadine, PÉDRINI Lélio donne procuration à DE CARRION Alain (à partir de la question 3), CHRETIEN Bruno donne procuration à GIBSON Pierre-Emmanuel, DEPAEUW Didier donne procuration à COCQ Bertrand, MEYFROIDT Sylvie donne procuration à OGIEZ Gérard, SELIN Pierre donne procuration à DEROUBAIX Hervé, DEBAECKER Olivier donne procuration à DUHAMEL Marie-Claude, DELETRE Bernard donne procuration à MACKE Jean-Marie, DUPONT Yves donne procuration à LEGRAND Jean-Michel, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel, MAESEELE Fabrice donne procuration à PAJOT Ludovic, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre

ETAIENT ABSENTS EXCUSES:

LEMOINE Jacky, BERRIER Philibert, DEBUSNE Emmanuelle, DELECOURT Dominique, DUPONT Jean-Michel, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, CLAIRET Dany, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Josephe, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, HANNEBICQ Franck, HERBAUT Emmanuel, JURCZYK Jean-François, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PICQUE Arnaud, TAILLY Gilles, TASSEZ Thierry, TRACHE Bruno

Monsieur DEROUBAIX Hervé est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE 12 décembre 2023

POLITIQUE DE LA VILLE

FONDS D'AIDE A LA CREATION ET AU DEVELOPPEMENT DES TPE ARTISANALES, COMMERCIALES ET DE SERVICES EN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE - VERSEMENT DES AIDES FINANCIERES

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité n°4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

Enjeu : Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises

Par délibération en date du 27 septembre 2017, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif d'aides à la création et au développement des TPE artisanales, commerciales et de services en quartier politique de la ville (QPV).

Ces aides visent à maintenir et à développer l'activité économique et l'emploi portés par des TPE dans les communes ayant des quartiers prioritaires politique de la ville du territoire. Elle contribue à l'attractivité des communes QPV.

La procédure prévoit que les aides sont accordées par le Bureau communautaire, après examen préalable des dossiers par une commission composée de techniciens du Développement économique, Emploi et Transition numérique, du Conseiller délégué en charge de la Politique de la ville, du Conseiller délégué au commerce et à l'artisanat et des partenaires de la création d'activités (Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Artois Initiative, Chambre de Commerce et d'Industrie et la BGE Hauts-de-France)

La commission s'est réunie le 16 novembre 2023. Les avis rendus ainsi que les principaux éléments des dossiers sont repris en annexe.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 27 novembre 2023, il est proposé à l'Assemblée :

- d'attribuer des aides financières correspondantes aux bénéficiaires en quartier politique de la ville, sous forme de subventions, pour un montant de 48 878 € repris au tableau ci-annexé.

- et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de autoriser le versement de toute aide financière en application des conditions générales définies par délibération du Conseil communautaire, à l'exception des fonds de concours.

Sur proposition de son Président, Le Bureau communautaire, A la majorité absolue,

<u>ATTRIBUE</u> des aides financières correspondantes aux bénéficiaires en quartier politique de la ville, sous forme de subvention, pour un montant de 48 878 € repris au tableau ci-annexés.

<u>AUTORISE</u> le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces correspondantes.

<u>PRECISE</u> que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre des délibérations les membres présents, Pour extrait conforme,

Le Président,

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de la réception en

COUERRE Olivier

Sous-préfecture le : 20 DEC. 2023

Et de la publication le : 2 0 DEC. 2023

Le Président,

GACQUERRE Olivier



COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIERES A L'INVESTISSEMENT ET A L'EMPLOI DU 16/11/23 EXAMEN DES DEMANDES POUR ATTRIBUTION PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12/12/2023 Création des très petites entreprises en QPV

Entreprise	Dirigeant	Activité / APE	Localité	Prévisionnel investissement	Prévisionnel emploi	Aide investissement	Aide Emploi	Total subvention
EMPTUM GROUP	CORDONNIER Sabrina et JOLY Adrien	, ,	LILLERS (62190) 168 rue du Faubourg d'Aval (QPV Ville Centre)	65 331	2	9 800	2 000	11 800
FAMIL'INVEST (DONUTS AND DONUTS)	GRONOWSKI Cathleen		BETHUNE (62400) Ccial la Rotonde - Emplacement 18 (QPV 300 m Mont-Liébaut)	145 461	6	15 000	6 000	21 000
PETIN BRUNO EI	PETIN Bruno	•	HOUDAIN (62150) 25 rue des Bouleaux (QPV Bande 300 m)	14 171	1	2 126	1 000	3 126
TURLURE ALEXANDRE EI	TURLURE Alexandre		HAILLICOURT (62940) 19 rue Marcel Bodelot QPV Centre)	24 460	1	3 669	1 000	4 669
VERTUOZ	SOLLIER Jérémy / PIETRZAK Théo	Production et installation de dalles végétales et de matériaux acoustiques	BETHUNE (62400) 416 rue de Verquin	41 886	2	6 283	2 000	8 283

5 36 878 12 000 48 878